



DEMANDE D'AVANTAGE DE SURVIVANTS



DAS160128

Les zones en * sont réservées à la CNSS

Les dates sont en format JJ MM AAAA

N° Demandeur *

I- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Qualité : Veuve Veuf Personne autre que la veuve ou le veuf

Nom naissance

Prénoms

Nom époux (1)

Date de naissance Sexe : F M

Nom père

Prénoms père

Nom mère

Prénoms mère

Nationalité Code *

Profession Code *

Quartier actuel

Boîte Postale

N° Téléphone

II. IDENTIFICATION DE L'ASSURÉ(E) DÉCÉDÉ(E)

N° Assurance

Nom et prénoms

Date du décès

Lieu du décès

Cause du décès

Le décès est-il consécutif à un accident du travail ? Oui Non

III. LIEU DE RÉSIDENCE DU DEMANDEUR

Préfecture Code * Code agence *

Ville Code *

(1) A remplir uniquement pour les femmes

Cet imprimé est à votre disposition dans toutes nos structures. Veuillez ne pas utiliser sa photocopie. Il doit être rempli en caractères majuscules et sans ratures.

IV. ORPHELINS À CHARGE DU DEMANDEUR

Nom et prénoms enfant

Date de naissance

Nom de la mère

Fait à

le

Signature du demandeur

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR BÉNÉFICIER DE LA PENSION OU DE L'ALLOCATION DE SURVIVANTS

- 1- Demande d'avantage (dûment remplie et signée)
 - 2- Bulletins de décès de l'assuré(e)
 - 3- Livret d'assurance ou carte d'assuré social [si l'assuré(e) décédé(e) n'est pas pensionné(e)]
 - 4- Livret familial d'allocataire ou copie du dossier des allocations familiales
 - 5- Acte(s) de mariage et déclaration(s) d'un conjoint du travailleur [pour assuré non allocataire ou conjoint(s) survivant(s) non inscrit(s) dans le livret d'allocataire]
 - 6- Extrait(s) d'acte de naissance des enfants à charge et déclaration(s) d'un enfant de travailleur [pour assuré non allocataire ou enfant(s) en charge non inscrit(s) dans le livret d'allocataire]
 - 7- Acte notarié ou une ordonnance du tribunal
 - 8- Certificat de non divorce, de non séparation de corps et de non remariage
 - 9- Certificat médical (enfant à charge non encore scolarisé) ou de scolarité (enfant à charge scolarisé) ou d'apprentissage (enfant à charge placé en apprentissage)
 - 10- Fiche d'identité bancaire du bénéficiaire
 - 11- Une (1) photo d'identité du veuf, de la veuve ou du bénéficiaire
 - 12- Deux bulletins de paye (janvier et décembre par année d'activité) si l'assuré(e) décédé(e) est agent permanent de l'Etat et est non pensionné(e)
- NB : Tout dossier incomplet est retourné au requérant**